

NOTE SUR *SPIRITUS*

LOUIS DELATTE - SUZANNE GOVAERTS - JOSEPH DENOZ

L'évolution du sens du mot *spiritus* est, jusqu'à un certain point, identique à celle d'*anima* et pour des raisons un peu analogues, puisque l'un dérive de *spiro* tandis que l'autre se rattache à *ἀνεμος*. Mais très curieusement, parallèlement, *spiritus* devient un quasi-synonyme d'*animus*.

Le sens premier est celui de 'vent, air'. Ce sens concret sera conservé à travers toute la latinité. La meilleure définition en est donnée par Sénèque dans les *Questions Naturelles* (5, 13): « spiritum a vento modus separat: vehementior enim spiritus ventus est: invicem spiritus leviter fluens aer ». Cette définition met en valeur le sens bien spécifique du mot: *fluens aer*, 'souffle'. C'est de ce sens que découleront la plupart des autres acceptations du mot, tant concrètes que figurées.

Le souffle, c'est ce que nous inhalons ou exhalons, c'est donc la respiration. Par exemple, Cic. (*Orat.* 3, 47, 182): « longissima est complexio verborum quae volvi uno spiritu potest »; Cic. (*Orat.* 1, 61, 261): « multos versus uno spiritu pronunciare »; Cic. (*de natura deorum*, 2, 53): « tribus rebus animantium vita tenetur, cibo, potione, spiritu ». Ce dernier exemple montre clairement comment du sens de respiration comme condition de la vie on passera très vite au sens de 'souffle vital' puis de 'vie'.

Ainsi, chez Sénèque (*Troyennes*, 328): « spiritum alicui

eripere »; Cic. (*Phil.*, 10, 10, 20): « non est viri dubitare eum spiritum, quem naturae quis debeat, patriae reddere »; Velleius (2, 2, 22): « Cleopatra illata aspide, morsu eum spiritum reddit ».

Jusqu'ici, *spiritus* revêt les mêmes sens que *anima* et peut être considéré comme son équivalent. On s'attendrait logiquement à ce qu'il soit aussi synonyme d'*anima* dans l'acception philosophique du terme.

A partir du sens de 'souffle vital', *anima* en vient tout naturellement à désigner le principe purement animal de la vie par opposition à *animus* qui, lui, désigne le principe de la vie intellectuelle et morale raisonnable, l'esprit, l'âme. Mais, c'est d'*animus* que *spiritus* va devenir l'équivalent. Il signifiera comme ce dernier, le principe spirituel, l'esprit et sera même opposé à *anima*.

On notera que le parallèle grec πνεῦμα a subi une évolution analogue à celle de *spiritus*: lui aussi a commencé par signifier 'souffle, respiration', puis, dans un sens moral, 'esprit, esprit de l'homme et esprit divin', s'opposant à ψυχή comme *anima* s'oppose à *animus* et *spiritus*.

Il paraît certain que l'influence de la philosophie grecque a joué un rôle important dans la déviation de sens du mot *spiritus*. On comparera utilement un texte des *Epîtres à Lucilius* (50, 6), où l'auteur, qui déclare: « Quid enim est aliud animus quam quodam modo se habens spiritus? » a probablement dans l'esprit la réflexion de Cléanthe: « πνεῦμά ἐστιν ἢ λεπτομερέστερόν τι πνεύματος ».

On trouvera des exemples de cet emploi de *spiritus* chez Cicéron, Ovide, Virgile. C'est un texte du *De Clementia* de Sénèque (I, 3) qui éclaire au mieux le sens de *spiritus* grâce à une comparaison entre le rôle de l'*animus* par rapport au corps humain et le rôle de l'empereur par rapport à ses sujets.

De même que le corps obéit à l'*animus*, ainsi « haec immensa multitudo unius animae circumdata, illius spiritus regitur, illius ratione flectitur, pressura se ac fractura viribus suis, nisi consilio sustineretur ».

La distinction très nette que Sénèque établit entre *anima* et *spiritus*, d'une part et, d'autre part, l'équivalence que l'on peut établir entre *spiritus* et *animus* montre bien le sens qu'il faut attribuer à *spiritus*: c'est la partie intellectuelle de l'*animus*. De même la quasi-synonymie des trois termes repris par Sénèque: *spiritus*, *ratio*, *concilium*, confirme le sens très précis qu'il faut accorder à *spiritus*.

Il faut faire un sort spécial à une signification plus particulière du mot qui, semble-t-il, a été mal interprété par les dictionnaires.

Ceux-ci, de Forcellini au *Latin Dictionary* d'Oxford, s'accordent à signaler que *spiritus* peut être pris soit en mauvaise part et, dans ce cas, il signifierait 'arrogance, orgueil, suffisance', soit en bonne part: il signifierait alors 'enthousiasme, vigueur'. Mais il nous paraît peu vraisemblable que *spiritus* puisse avoir par lui seul des sens si opposés. En fait, tous les exemples que nous avons relevés montrent à l'évidence que le terme est neutre et n'acquiert une valeur péjorative ou favorable qu'en fonction du contexte. Peut-être est-il important de remarquer que, dans ce sens neutre et lorsque l'auteur veut que le mot soit interprété dans un sens péjoratif, *spiritus* est toujours employé au pluriel. Mais comment reconnaître le pluriel pour un mot dont la forme est ambiguë? En l'accompagnant d'expressions ou d'adjectifs au pluriel. C'est ce qui a toujours lieu.

César, *De Bello Gallico*, I, 2: *magnos spiritus*; Tite-Live: *fractos spiritus*; Sénèque: *altos spiritus*.

Voici quelques textes significatifs:

César (*De Bello Gallico*, I, 33, 5): « ipse autem Ariovistus tantos sibi spiritus, tantam arrogantiam sumpserat ut ferendus non videretur ». Dans ce texte, *spiritus* doit être pris dans son acception métaphorique d'« attitude », de « comportement », « de si grands airs »: la coloration hostile du mot provient de son contexte immédiat où *arrogantia* rejaillit, par un effet de feedback, sur le mot *spiritus*. La tentation est forte ici de com-

parer l'expression française: 'des airs', 'prendre des airs', 'de grands airs' qui paraît tout à fait parallèle, y compris le pluriel, encore que, semble-t-il l'étymologie de 'airs' dans ce sens ne soit pas celle du singulier 'air, vent'.

Cic. (*Verr.*, 1, 75): «quid ego nunc in alteram actionem Cn. Dolabellae spiritus, quid hujus lacrimas et concursiones proferam?». Le commentaire d'Asconius signale: «plus significavit dicendo spiritus quam si animositatem contentionemve diceret». Si *spiritus* signifie plus que *animositas*, c'est parce qu'il y a litote, ce qui prouve bien le sens neutre de *spiritus*. Tite-Live (II, 35, 6): «Damnatus absens in Volscos exsulatum abiit, minitans patriam, hostilesque iam tum spiritus gerens». C'est *hostiles* qui, ici, apporte sa coloration mauvaise à *spiritus*.

Par contre, lorsque *spiritus* est pris dans un sens favorable, il est employé presque toujours au singulier et il est accompagné d'un adjectif qui lui donne cette connotation:

Pline (H. N., 8, 40, 66): *Generosi spiritus imperator*;

Tite-Live (21, 1): *ingentis spiritus vir*.

* * *

Il nous a paru intéressant d'étudier plus particulièrement les divers emplois de *spiritus* chez Sénèque. Sénèque, en effet, se situe à un moment critique de l'histoire des idées et de la littérature. C'est l'époque où la philosophie quitte l'école pour envahir la vie qu'elle influence profondément. C'est aussi l'époque où se rencontrent la religion chrétienne et la pensée rationnelle, élaborée par les Grecs et reprise par les Romains.

Spiritus apparaît 79 fois dans la prose de Sénèque sur un total de 249.000 occurrences. C'est là une fréquence peu élevée en regard d'un mot voisin tel qu'*animus* qui apparaît 1244 fois dans l'oeuvre. Cette fréquence est d'autant plus curieuse que notre *Dictionnaire fréquentiel de la langue latine* montre que, dans un Corpus de plus de 800.000 occurrences, *spiritus* n'apparaît

que 138 fois en prose. Sénèque à lui seul, présente 43 % de toutes les occurrences du mot.

Il s'agit donc d'un mot rare auquel il est évident que Sénèque attache une valeur particulière. Il est clair, en effet, que le sens concret du mot 'respiration', éveille chez lui des résonances profondes en raison des violentes crises d'asthme dont Sénèque souffrait. On en trouvera une preuve dans le fait que là où le mot a son sens de 'respiration', il attire presque automatiquement dans son contexte, des idées de douleur, de maladie, de mort.

Un texte est particulièrement frappant à cet égard. C'est l'épître 54: il faudrait citer la lettre entière, qui est écrite dans un style haché, en membres de phrases courts, reflet stylistique du souffle court d'un asthmatique: « Quidni? Aliud enim quidquid est, aegrotare est, hoc animam egerere. Itaque medici hanc 'meditationem mortis' uocant: facit enim aliquando spiritus ille, quod saepe conatus est » (§ 2).

Et il ajoute un peu plus loin (§ 6): « Nec adhuc, quamuis desierit, ex natura fluit spiritus: sentio haesitationem quandam eius et moram ». Sur 79 occurrences, Sénèque n'utilise que 27 fois le mot *spiritus* dans son sens concret.

Toutes les autres occurrences concernent des sens dérivés, soit figurés, soit moraux.

Tout d'abord, le sens de 'souffle vital, vie': 26 occurrences de ce sens dont voici quelques exemples pris au hasard: *De Providentia*, 5, 5. *De Tranquillitate animi*, 11, 4. *De Vita Beata*, 20, 5. *Epîtres à Lucilius*, 29, 9 etc.

De ce sens découle celui d'« élément spirituel, âme » que nous avons signalé précédemment (p. 2). Dans cette acception, le sens du mot fluctue: tantôt, *spiritus* désigne la partie intellectuelle de l'âme et tantôt l'âme dans sa fonction morale. Voici quelques exemples: *Epîtres à Lucilius* (102, 7): « Nullum bonum putamus esse quod ex distantibus constat: uno enim spiritu unum bonum contineri ac regi debet ». (Nous pensons qu'il n'y a pas de bien qui vienne de choses séparées les unes

des autres: un seul bien doit être contenu et régi par un seul esprit).

Il semble bien que, dans ce texte, Sénèque entend par *spiritus*, la partie intellectuelle de l'âme: ce n'est qu'à elle en effet, que l'on peut attribuer un rôle de contrôle et de direction.

De Ira (2, 21): « Crescet licentia spiritus, servitute comminuitur; assurgit si laudatur » (L'esprit s'épanouit dans la liberté. Il se dégrade dans la servitude; il s'élève si on le loue). Même sens de partie intellectuelle, intellect.

Nous citerons encore un passage du *De Ira* (I, 9) où Sénèque rapporte une idée d'Aristote: « Ira, inquit Aristoteles, necessaria est, nec quicquam sine illa expugnari potest nisi ille implet animum et spiritum accendit ». Peut-on considérer ici que les deux mots sont synonymes? Nous croyons plutôt que l'emploi de deux verbes distincts indique une distinction très nette entre l'âme et la partie intellectuelle de celle-ci.

Par contre, le *De Providentia* (4, 12) présente l'autre sens: « Quid mirum si dure generosos spiritus deus tentat ». C'est le seul passage dans l'oeuvre de Sénèque où *spiritus* signifie si nettement l'âme au sens moral du terme, en tant qu'élément doué d'une conscience.

Enfin, c'est chez Sénèque que, pour la première fois, le mot acquiert le sens de divinité que l'on retrouve ensuite si fréquemment chez les Chrétiens. La Lettre 41 est particulièrement éclairante à cet égard. Sénèque s'y élève contre la fausse piété et remarque que c'est en nous que se trouve la divinité: « Prope est a te deus, tecum est, intus est. Ita dico Lucili sacer intra nos spiritus sedet, malorum bonorumque nostrorum servator et custos ».

Nous croyons que ce sens provient, par dérivation, du sens de 'souffle, souffle vital'.

Un texte remarquable de la *Consolation à Helvia*, montre bien comment du sens de souffle, Sénèque est passé au sens de Divinité: « Id actum est ab illo quisquis formator universi

fuit, sive ille deus est, potens omnium, sive incorporalis ratio ingentium operum artifex sive divinus spiritus per omnia maxima ac minima aequali intentione diffusus sive fatum et immutabilis causarum inter se cohaerentium series ».

Le sens de souffle est caractérisé par le participe *diffusus* et l'expression *divinus spiritus* est une de celles par lesquelles on peut désigner la Divinité.

Un texte du *De Otio* (5, 5) confirme cette signification pré-chrétienne du mot. Sénèque s'interroge sur l'origine de l'Univers, sur celle de l'homme et en particulier sur l'origine de l'âme humaine. Serait-elle d'essence divine? « An illud verum sit, quo maxime probatur homines divini esse spiritus, partem ac veluti scintillas quasdam astrorum in terram desiluisse atque alieno loco haesisse ».

Enfin, on citera encore l'Épître 28, 3 où le mot a été mal compris des commentateurs qui traduisent *spiritus* par 'inspiration divine'. En fait, le mot a le même sens que dans la Lettre 41: 'divinité'.

« Talem nunc esse habitum tuum cogita, qualem Vergilius noster uatis inducit iam concitatae et instigatae multumque habentis in se spiritus non sui: Bacchatur uates, magnum si pectore possit excussisse deum ».

La sybille porte en elle la divinité comme dans la Lettre 41: « prope est a te deus, tecum est, intus est ». Et les vers de Virgile confirment cette compréhension, puisque la prêtresse veut chasser la divinité qui l'habite.

* * *

En résumé, *spiritus*, dans le domaine latin classique et impérial, subit une évolution qui fait apparaître la difficulté qu'éprouve l'homme à désigner et à définir l'élément spirituel qu'il constate en lui.

Spiritus, c'est d'abord et concrètement l'air, le souffle, la respiration; de là, le mot subit une double dérivation:

1. Souffle qui nous fait vivre, souffle vital, vie;
2. Souffle léger qu'est l'âme, l'esprit.

Enfin, chez Sénèque, avant les auteurs chrétiens mais avec le sens chrétien, le mot désigne l'esprit suprême, la divinité. Le mot fait alors fortune: il suffit de rappeler le *Sanctus Spiritus*.